



Ville de Trets

Tél. 04 42 37 55 09  
Fax : 04 42 61 55 38  
cab@ville-de-trets.fr

*Le Maire,*

*Jean-Claude Féraud*

Vice-Président  
de la Communauté  
du Pays d'Aix

Trets, le 10 Septembre 2015

Monsieur Stéphane BOUILLON  
Préfet des Bouches-du-Rhône  
Place Félix Baret  
13006 Marseille

**Réf : JCF/MAR/MT**  
**Objet : PPRIF de Trets**

Monsieur le Préfet,

C'est avec plaisir que j'ai appris votre récente nomination aux fonctions de Préfet des Bouches-du-Rhône, et je suis persuadé que vos compétences seront un atout pour les élus locaux et la mise en place de la Métropole en 2016.

Concernant plus particulièrement la Commune de Trets, un PPRIF y a été prescrit en 2005. Ce PPRIF a fait l'objet d'une collaboration entre les services de l'Etat, et le Collectif de Trets Face au PPRIF, qui a abouti à certaines améliorations par rapport au dossier initial.

Cependant, nous avons sollicité le 23 janvier dernier, une audience auprès du Préfet CADOT, malheureusement restée sans réponse à ce jour.

Celle-ci avait pour objet une demande de report de la date de déroulement de l'enquête publique, afin de permettre à la Commune de finaliser de nombreux travaux de nature à faire reculer le risque d'incendie sur la Commune.

En effet, la Ville a réalisé plus d'un million d'euros de travaux (créations de pistes pour les services incendie, pose de citernes, réfection d'un pont,...) qui assurent désormais la pérennité du système de protection contre l'incendie, et pèsent lourdement sur le budget communal et les deniers publics.

Suite à ces travaux, les secteurs de Saint-Jean et de Cabassude ont vu leur zonage amélioré, et je remercie vos services pour leur objectivité.

Cependant, le dossier soumis à enquête publique, clôturée le 29 juillet dernier, a révélé de nombreuses failles et carences, préjudiciables à la bonne compréhension des administrés (cadastre obsolète, maisons construites en 2010 ne figurant pas sur les documents, maisons ou propriétés soumises à 2 zonages différents...) et ne reflétant pas la réalité du terrain.

.../...

.../...

De plus, l'effort particulier mené par la Commune sur le quartier des Bonnets n'a pas permis à ce jour d'en améliorer la situation, alors qu'une piste de 1<sup>ère</sup> catégorie a été créée, et que des citernes y ont été posées, conformément aux exigences des services incendie.

C'est la raison pour laquelle, je vous propose de vous accueillir à Trets, avant que le PPRIF de Trets ne soit approuvé en l'état, afin de vous présenter les travaux réalisés et efforts consentis par les contribuables Tretsois.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

**Jean-Claude FERAUD**

**Vice-président du Conseil Départemental BDR  
Maire de Trets  
Vice-Président de la CPA**

